

MARDI 11 mars 1941.

Ordonné: Que le nom de M. MacKinnon (*Kootenay-Est*) remplace celui de M. Brooks comme membre du Comité.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
ARTHUR BEAUCHESNE.

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le 28 février 1941.

Le Comité spécial d'enquête sur la Loi des pensions et la Loi des allocations aux anciens combattants a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité demande:

- (1) Que le quorum du Comité soit de 12 membres;
- (2) Qu'il soit permis au Comité de siéger durant les séances de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
CYRUS MACMILLAN.

Le 11 mars 1941.

Le Comité spécial d'enquête sur la Loi des pensions et la Loi des allocations aux anciens combattants a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité demande l'autorisation:

(1) D'étudier toutes les questions concernant les anciens combattants de la dernière guerre et de la guerre actuelle, y compris les questions concernant l'octroi de soins médicaux, l'hospitalisation et le traitement des convalescents, les gratifications, les primes de démobilisation et les allocations, au moment du licenciement, ou après, et concernant le rétablissement desdits vétérans, et de faire rapport sur ces questions.

(2) D'étudier l'opportunité d'édicter une loi concernant les personnes blessés dans l'accomplissement de leur service au cours de la guerre actuelle, ou les personnes à la charge de ceux ayant perdu la vie dans l'accomplissement de leur service, et de faire rapport à ce sujet.

(3) De nommer des sous-comités pour l'examen de témoins, l'assignation de personnes, la production des pièces et documents, et de présenter au Comité des rapports périodiques.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
CYRUS MACMILLAN.